



RECONVERSIONS.

L'armée dispose de moins

en moins de cadres

motivés dans ses rangs

Certains officiers préfèrent désormais le service civil

David Bauer et Mathias Halbeis,
«SonntagsZeitung»

Adaptation: Laurent Duvanel

L'an dernier, 29 officiers et 296 sous-officiers, soit un nombre record de cadres de l'armée, ont passé au service civil. Certes, le nombre de civilistes a fortement augmenté en 2009 suite à la suppression de l'examen de conscience. Mais la désaffection des chefs saute aux yeux: une demande sur 20 provient de gradés.

M. K., de Soleure, est l'un d'eux. Cet homme de 31 ans était premier lieutenant mais depuis janvier 2010 il est civiliste. Il ne lui restait que 60 jours de service à faire. «L'armée n'avait plus de sens à mes yeux, affirme-t-il. Je ne pouvais pas être crédible face à mes soldats et mes sous-officiers.» En sept cours de répétitions, il a fallu subir quatre reconversions, il n'y a jamais eu d'engagement sur le terrain, «cela ne pouvait pas être plus éloigné de la réalité». Le doute croissant, il a quitté l'armée. «S'il n'y avait pas eu l'alternative raisonnable du

service civil, j'aurais essayé de me faire libérer du service médicalement.»

L'armée ne souhaite pas commenter et renvoie au Département de la défense. Au DDPS, le porte-parole Martin Bühler explique: «Le conseiller fédéral Ueli Maurer a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude sur ces nombreux départs des forces armées.» Manifestement, des cadres ont de la peine à accepter les nombreuses réformes: «C'est un secret de Polichinelle: l'armée a eu été en meilleure forme.» Les politiciens ont exigé trop de réformes en trop peu de temps.

«Pure paresse»

Le conseiller national Thomas Hurter (UDC/SH) a déposé une initiative pour réintroduire la clause de conscience. «Ces départs prouvent que toujours plus de gens font du service civil par pure paresse. Celui qui a un conflit de conscience ne fait pas du service militaire jusqu'à devenir officier», souligne-t-il. Il s'agirait donc de restreindre à nouveau l'accès au service civil. ◊